

COMPTE RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 17 mars 2017

Nombre de membres en exercice :	14
Nombre de membres présents :	14
Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations :	14

Présents : DUMONT Gérard - FAYARD Jean-François – FOURNEL Audrey - JURY Gilles - MATHIEU Marie-Thérèse – MENIS Alexandre - MONGEVILLE Christophe – MONTERYMARD-GRAS Florence – MOULIN Emmanuel - MOULIN Martine – RANCON Raphaël – RIFFARD David - ROMEAS Frédéric - SAMUEL Béatrice

Secrétaire : MATHIEU Marie-Thérèse

Compte rendu du conseil municipal du 3 février 2017

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du dernier conseil municipal en date du 3 février 2017 et demande aux membres du Conseil de l'approuver.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

1^{ère} délibération : désignation de nouveaux représentants dans les commissions concernées par la démission d'un conseiller municipal

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal, qu'en raison de la démission de Monsieur André STACHOWICZ, quatre postes sont à pourvoir dans différentes commissions. Après délibération, ces postes seront occupés par :

- Commission Appel d'offres : Gérard DUMONT (titulaire)
Christophe MONGEVILLE (suppléant)
- Syndicat des eaux de Montregard : Jean-François FAYARD (suppléant)
- Syndicat des eaux Loire-Lignon : Jean-François FAYARD (suppléant)
- Syndicat intercommunal de capture des carnivores domestiques errants : Frédéric ROMEAS (suppléant)

Désignation approuvée à l'unanimité.

2° et 3° délibérations : approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2016 des budgets de la commune, du CCAS, de l'eau et de l'assainissement

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal les comptes de gestion et comptes administratifs de la commune pour l'année 2016. Ces comptes sont le résultat de l'ensemble des recettes et dépenses pour l'année écoulée.

Budget du CCAS (en euros) :

- Total des dépenses :	2 456,50
- Total des recettes :	905,00

Budget de l'eau (en euros) :

- Total des dépenses en fonctionnement :	74 441,09
- Total des recettes en fonctionnement :	106 535,02
- Total des dépenses en investissement :	35 615,05
- Total des recettes en investissement :	21 834,00

Budget de l'assainissement (en euros) :

- Total des dépenses en fonctionnement :	15 013,17
- Total des recettes en fonctionnement :	8 824,75
- Total des dépenses en investissement :	7 694,88
- Total des recettes en investissement :	7 471,00

Budget de la commune : fonctionnement (en euros) :

- Total des dépenses :	365 030,74
- Total des recettes :	498 718,24

Budget de la commune : investissement (en euros) :

- Total des dépenses :	259 543,93
- Total des recettes :	333 311,39

Comptes approuvés à l'unanimité.

4° délibération : attribution d'indemnité au receveur municipal

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de demander le concours du Receveur principal, à savoir Madame Edwige PONCIN, pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 du 16 décembre 1983, et de lui accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an, ainsi que l'indemnité de confection de documents budgétaires.

Proposition approuvée à l'unanimité.

5^e délibération : positionnement sur le transfert de compétence du PLU

La commune de Montregard étant en phase terminale de la révision de sa carte communale, les élus souhaitent conserver la gestion et la maîtrise de leur territoire.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de refuser tout transfert de compétence du PLU à la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal s'oppose au transfert de cette compétence.

Opposition approuvée à l'unanimité.

6^e délibération : approbation de la mise en place de la charte d'entretien des espaces publics niveau 2

Monsieur le Maire évoque la mise en place de la charte d'entretien des espaces publics (niveau 2 : diminution significative des pesticides et sensibilisation de la population). Cette charte propose un cadre technique et méthodologique pour une réduction des pollutions liées à l'usage des pesticides sur les espaces publics.

Monsieur le Maire demande en conséquence au Conseil municipal de signer cette charte d'entretien et rappelle que la prise en charge de cette action sera assumée par la Communauté de Communes.

Mise en place approuvée à l'unanimité.

7^e délibération : demande d'autorisation à Madame la Sous-Préfète du changement d'usage de la parcelle E627 après consultation des électeurs de la section des Côts, Coursoux et Grail

La consultation des électeurs (17 inscrits) de la section des Côts, Coursoux et Grail a eu lieu le 25 février dernier ; les résultats en sont les suivants : 11 suffrages exprimés dont 8 pour et 3 contre.

Selon l'article du Code des Collectivités territoriales, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de demander à Madame la Sous-Préfète l'autorisation du changement d'usage de la parcelle précitée.

Demande approuvée par 13 voix pour et une abstention.